

Rapport annuel
2018

Eaux Naturelles

*Connaissance et assistance à la gestion
des eaux naturelles*



Le mot du Président

10 ans après, les effets néfastes de la crise de 2008 se font encore ressentir sur le **contexte économique et social, marqué par de fortes hausses de coûts et de taxes**. Pour le SYDED, l'année 2018 s'est caractérisée, dans l'ensemble, par une relative **stabilité des activités** avec, néanmoins, la préparation et le lancement de nouveaux projets.

Dans le domaine du **Traitement des déchets**, deux faits significatifs sont à retenir :

- La clôture du Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage a permis de faire un bilan très positif des trois années, riches en actions menées sur tout le territoire avec divers acteurs et, en particulier, avec le réseau de référents communaux, créé à cette occasion. Les actions déclinées dans ce programme pourront se poursuivre dans les années à venir dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2019 / 2025, établi fin 2018 en partenariat avec l'ensemble des collectivités adhérentes.
- La sélection au niveau national du dossier de candidature pour la reconstruction du centre de tri de Catus a débouché sur le lancement des travaux du plus gros projet mené à ce jour par le SYDED, avec une mise en service programmée fin 2019. Dans la perspective d'une hausse sans précédent de la fiscalité environnementale, ce nouvel outil innovant devra nous permettre de limiter la hausse de nos coûts de gestion des déchets, grâce à l'amélioration de nos performances.

Compte tenu de la montée en charge des partenariats extérieurs, une forte progression des tonnages a été enregistrée sur l'année, ce qui préfigure une année 2019 assez tendue pour les centres de tri.

Pour améliorer encore la qualité du tri des usagers, le thème principal de la communication a été consacré aux erreurs de tri les plus nuisibles pour la sécurité et le cadre de travail des agents de tri.

L'activité **Bois-énergie** a été marquée par la mise en service d'un réseau de chaleur à Capdenac-Gare et la reprise du réseau communal existant à Nuzéjols. En parallèle le travail d'optimisation du fonctionnement et de mise aux normes des réseaux de chaleur existants a été poursuivi, avec notamment les opérations de mise en place des équipements à débit variable et de filtration des rejets de fumées sur les chaufferies concernées.

En même temps, les études pour le projet de Figeac ont bien avancé, avec un objectif de démarrage des travaux début 2020 et une mise en service à l'automne 2021.

Dans l'attente de la réorganisation territoriale à venir suite à la loi NOTRe*, les activités **Eau Potable, Eaux Naturelles et Assainissement** sont stables.

Pour la production d'eau potable, des difficultés ont été à nouveau rencontrées sur la qualité, en lien avec certains épisodes pluvieux. Dans le même temps, un suivi spécifique des baignades très touristiques a été instauré afin de mieux appréhender les épisodes de dégradations estivales. Par ailleurs, les craintes sur les risques liés à l'épandage des boues issues des stations d'épuration perdurent et créent des tensions dans la recherche de débouchés.

Enfin, dans le prolongement de la démarche qualité entreprise depuis plusieurs années, l'ensemble du personnel s'est investi dans un travail minutieux de préparation de l'audit pour la triple certification "Qualité – Environnement – Santé au Travail", début 2019. L'obtention de ce véritable « label » représente une reconnaissance des efforts entrepris dans notre **recherche permanente d'amélioration et de satisfaction des besoins des usagers**.

Gérard MIQUEL



SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Organisation	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global	8
Faits marquants.....	9

EAUX NATURELLES

Avant-propos	12
Connaissance des eaux naturelles.....	13
Principe et étendue de la compétence	13
Contexte	13
Adhésions	16
Bilan des interventions de base.....	17
Projets.....	20
Assistance à la gestion des eaux de loisirs	21
Principe et étendue de la compétence	21
Contexte	21
Adhésions	22
Bilan des interventions de base.....	23
Projets.....	25
Bilan des interventions spécifiques	26
Bilan financier	27

En savoir PLUS...

Actions de communication.....	30
Pour les scolaires	30
Pour le grand public.....	30
Pour des publics ciblés.....	31
Prévention des risques	32
Santé - Sécurité	32
Environnement	32

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Département. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même, avec ses propres moyens humains et matériels, la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
 - Développement des énergies renouvelables
- **Eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable
 - Exploitation des équipements
- **Assainissement des eaux usées :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
 - Gestion du service et des équipements
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leur territoire.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
6 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	15 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	64 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	126 collectivités chargées de l'assainissement des eaux usées	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles
318 communes du Lot + 6 de l'Aveyron	15 réseaux	Adhérents : 31 MOE AMO, 36 DSP GSP, 5 prod°	Adhérents : 7 ANC, 119 AC, 90 Boues	2 réseaux de suivi 23 sites de baignade

179 864 habitants (pop. municipale INSEE 2018).
209 033 habitants (pop. DGF 2017 : population totale + résidences secondaires).

ORGANISATION

En tant que structure publique, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

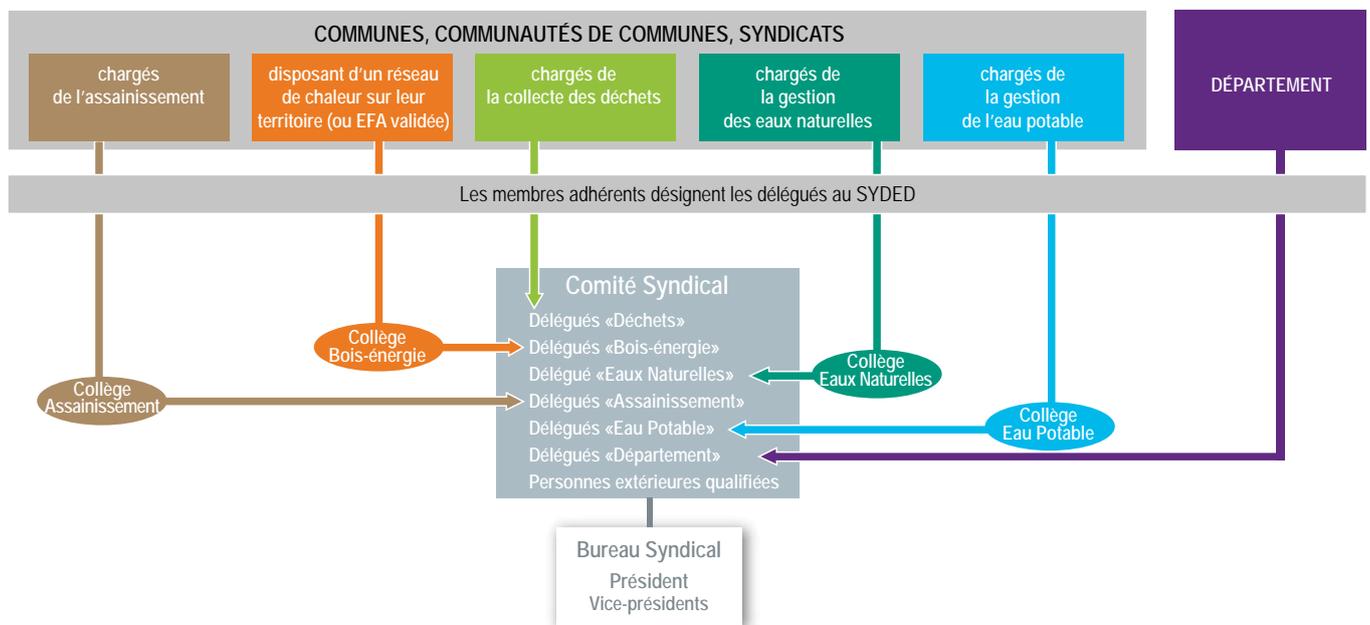
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

• 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

• 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

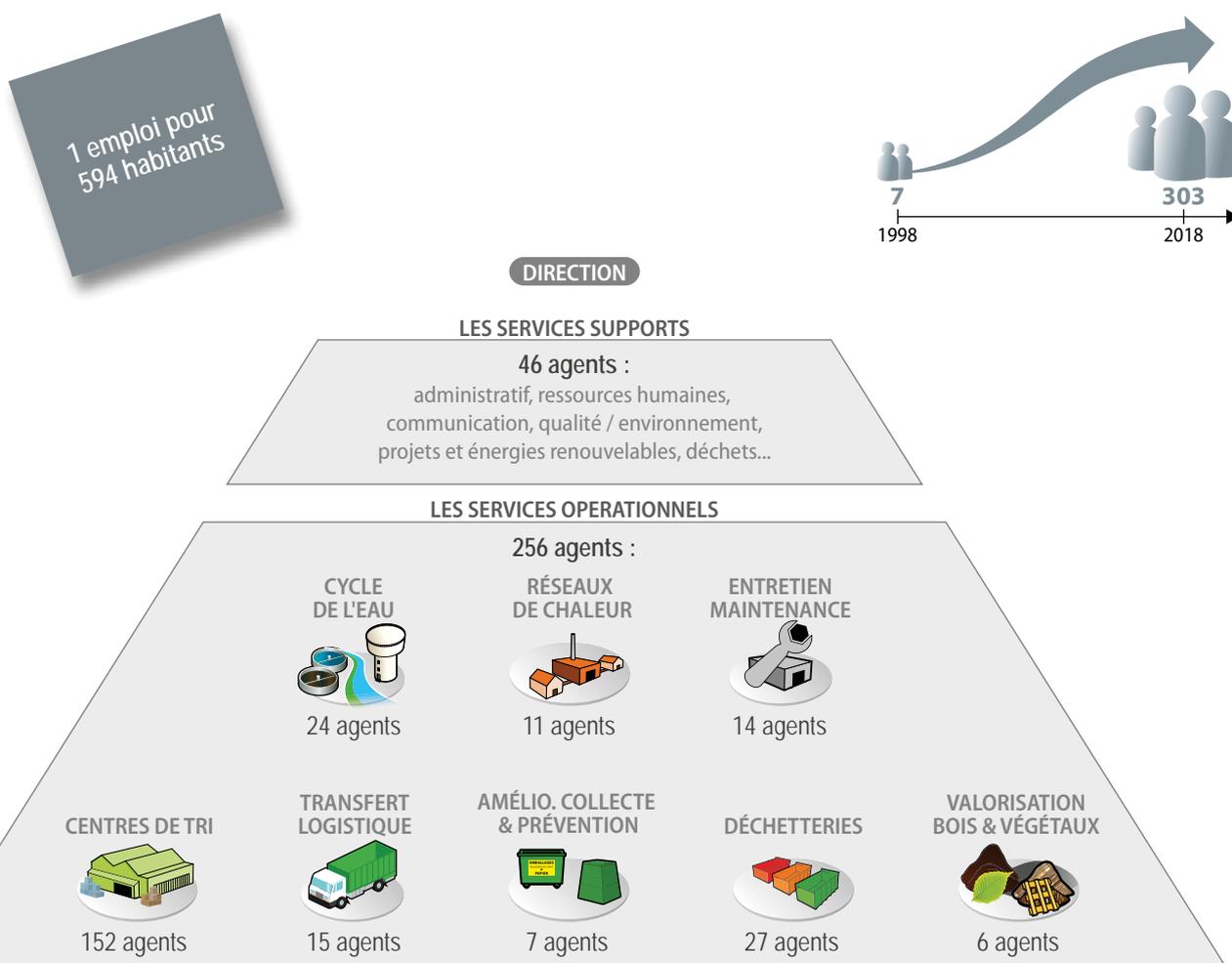
Effectif moyen en 2018 : 303 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, projets et énergies renouvelables, communication, qualité/environnement, déchets). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".



MOYENS MATÉRIELS



ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 24 ISDI ou assimilés (gravats),
- 15 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

ÉQUIPEMENTS MOBILES

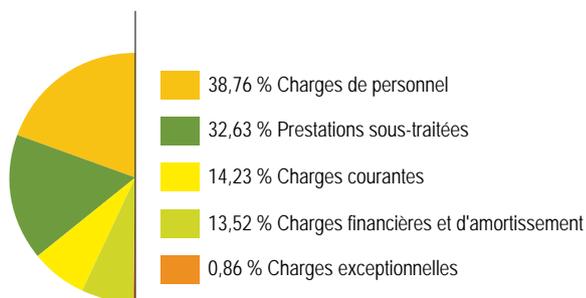
- 1 tracteur routier et 2 semi-remorques,
- 20 camions polybennes,
- 9 remorques PL,
- 32 engins (manutention, excavation, chargement, compactage),
- 4 broyeurs et 2 cribles (végétaux + bois),
- 56 véhicules légers,
- 250 bennes.

BILAN FINANCIER GLOBAL

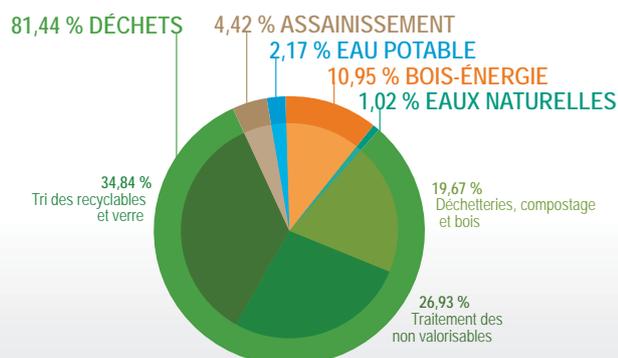
Le SYDED dispose de 5 budgets distincts ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

■ FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 29 920 752 €

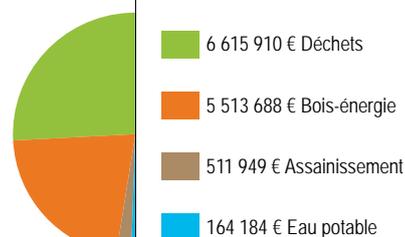


Répartition des dépenses par budget et par activité :

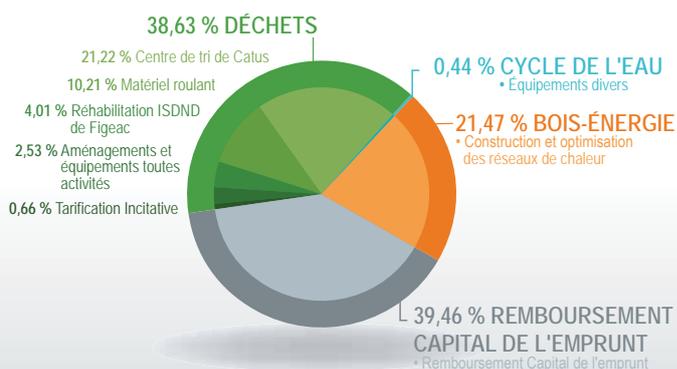


■ INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 12 805 731 €



Répartition des dépenses réelles : 8 331 817 €



RECETTES : 33 124 831 €

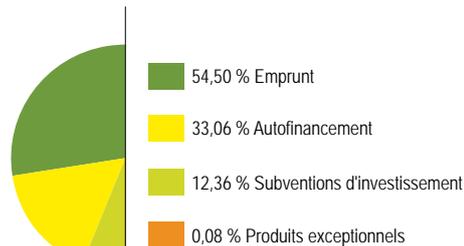


Excédent 2018 : 3 204 079 €

dont 47 925 € de déficit réel 2018

et 3 252 004 € d'excédent reporté 2017, soit : 2 229 521 € Budget Déchets,
 584 112 € Budget Eau Potable,
 328 639 € Budget Assainissement,
 59 347 € Budget Eaux Naturelles,
 50 385 € Budget Bois-énergie.

FINANCEMENT



La durée d'extinction de la dette (23,02 millions d'euros) est de 20 ans (2038).

Le SYDED possède un taux d'endettement faible : 6,36 % des recettes réelles de fonctionnement (13,92 % remboursement du prêt relais pour le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste inclus).

FAITS MARQUANTS

L'année 2018 en bref...

DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 142 537 tonnes de déchets, dont :

- 40 654 tonnes de recyclables
- 40 257 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 61 626 tonnes d'apports en déchetteries

Le projet de modernisation du centre de tri de Catus a été retenu par Citeo pour devenir "centre de tri démonstrateur national en milieu rural". La construction de cette nouvelle usine qui permettra d'effectuer un tri poussé des plastiques de 15 000 tonnes de déchets ménagers recyclables par an a démarré en juin 2018 et s'achèvera fin 2019. L'investissement nécessaire se porte à 11 M€, subventionné à 35 %.



Lauréat 2014 "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage", le SYDED a clos son programme en 2018. Il poursuit néanmoins ses actions et son engagement dans la voie de l'Économie Circulaire.



À la demande de ses collectivités adhérentes, le SYDED a porté la révision du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. 17 actions réparties en 9 axes prioritaires ont été planifiées. Ce plan d'action a été défini de manière à :

- être cohérent avec le plan national de prévention des déchets 2014-2020,
- prendre en compte les gisements et les cibles prioritaires identifiés lors de l'état des lieux du territoire,
- répondre à l'objectif de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire du SYDED de 5 % en kg/hab en 2025.

L'une des actions phares, pour permettre au territoire d'atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixé sera le **déploiement de la tarification incitative**. En 2018, l'étude de faisabilité préalable à l'instauration d'une tarification incitative lancée par le SYDED a permis à la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, aux Communautés de communes du Grand Figeac et de la Vallée du Lot et du Vignoble ainsi qu'au SICTOM des Marches du Sud Quercy d'être lauréat de l'appel à projets « Tarification Incitative » de l'Ademe pour aller vers la mise en place d'une redevance incitative. Devant l'intérêt généré, le SYDED a organisé un colloque à l'attention des élus et des techniciens du territoire. Les 200 participants ont pu bénéficier de témoignages variés de 4 collectivités, de l'Ademe et de Citeo afin de mieux appréhender les écueils à éviter et les solutions mises en place pour répondre à des problématiques concrètes : impacts fiscaux ou sur le prix du service, dépôts sauvages, gestion des zones touristiques...



BOIS ÉNERGIE

Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère 15 réseaux, avec 1 362 bâtiments raccordés au total.

Leur exploitation représente 2 126 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année.

L'enquête réalisée auprès des usagers a fait apparaître un taux de satisfaction supérieur à 91 %

Optimisation et mise aux normes des réseaux de chaleur

Les filtres sur les rejets des fumées des chaufferies de Catus et Sousceyrac avaient été posés en 2017. Ceux de Cajarc, Biars, Figeac (Nayrac) et St-Germain du Bel Air seront installés en 2019.

La mise en place des équipements de débit variable s'est poursuivie en 2018. Elle sera terminée en 2019.

Les premiers résultats ont été constatés sur le réseau de chaleur de Lacapelle-Marival avec une baisse de 40 % de la consommation d'électricité. Pour s'adapter aux évolutions techniques des modes de communication et à la croissance du nombre d'abonnés des réseaux de chaleur existants et à venir, le logiciel de supervision PCWIN a été remplacé.

Pour simplifier le traitement des données et mettre en place la mensualisation, le logiciel de facturation a également été renouvelé.

Nouveaux réseaux de chaleur

Le réseau de chaleur de Nuzéjols a été repris à la demande de la commune en septembre 2018.

Le réseau de chaleur de Capdenac-Gare a été mis en service en octobre 2018.

Les études de réalisation du réseau de chaleur de Figeac-ville se poursuivent. Les travaux débuteront début 2020.

EAU POTABLE

Assistance technique

Environ 50 missions de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2018 auprès des 31 collectivités membres. 36 collectivités bénéficient de l'assistance à la gestion du service public.

Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'exploitation des captages et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 229 080 m³ d'eau vendus.

Les études d'avant-projet ont été poursuivies pour déterminer une solution de lutte contre la turbidité de la ressource de Cajarc.

Les investigations et la meilleure connaissance de l'aire d'alimentation de la production de Fontpolémie ont permis de déceler l'origine de la contamination bactériologique chronique et irrégulière et d'entrevoir une amélioration de la qualité de l'eau brute avec une adaptation des pratiques locales. Des études de projet ont été menées pour définir un niveau de traitement adapté à cette dégradation, mais aussi aux enjeux quantitatifs de la zone.

La réalimentation en eau potable de la commune de Caillac à partir du syndicat d'Espère Mercuès a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage syndicale et maîtrise d'œuvre du SYDED.

ASSAINISSEMENT

Appui technique à l'exploitation des systèmes d'assainissement collectif

460 interventions ont été réalisées sur 196 stations de traitement des eaux usées du département.

Assistance aux projets d'assainissement collectif

36 opérations d'assainissement sont suivies au 31 décembre 2018.

Assistance à la gestion des services publics d'assainissement collectif

9 contrats de Délégation de Service Public (DSP) ont été suivis.

79 Rapports sur le Prix et la Qualité du Service 2018 (RPQS) ont été produits et les données transmises sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Traitement des boues de stations de traitement des eaux usées

10 018 tonnes de boues ont été traitées en 2018, principalement en compostage et épandage, pour 53 collectivités adhérentes.

Assistance à l'assainissement non collectif

Les 7 Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) adhérent au SYDED au 31 décembre 2018 et regroupent 320 communes lotoises et 6 communes aveyronnaises, pour environ 50 000 installations.



EAUX NATURELLES



Connaissance des milieux aquatiques

989 prélèvements d'eau ont été réalisés pour un peu plus de 25 700 résultats d'analyses.

Gestion des eaux de baignade

Une nouvelle étude "**animation et suivi des profils de baignade**" a été validée et financée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, avec 8 profils à actualiser.

L'analyse de l'épisode de pollution microbiologique des eaux de baignade de Douelle a permis de retrouver une bonne qualité de l'eau et d'éviter le déclassement de cette baignade.

En matière de communication :

- amélioration des communiqués rivières,
- accroissement de la diffusion du mail quotidien.

Suivis spécifiques

- sur Figeac, suivi de juin à septembre de l'impact en temps sec du système d'assainissement de cette collectivité,
- à Lamothe-Fénelon, en partenariat avec le SMPVD (Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) poursuite de l'évaluation de l'effet sur le milieu aquatique de la mise en dérivation du plan d'eau.

Activités **"EAUX NATURELLES"**

AVANT-PROPOS

Le SYDED exerce cette compétence depuis 2011, date à laquelle le Département du Lot a délégué l'ensemble des activités de son Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE) au SYDED.

Cette délégation résulte de la volonté, suite aux conséquences de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, de maintenir l'approche intégrée des milieux aquatiques, concrétisée par les différents champs d'intervention du SATESE et plus particulièrement la relation entre assainissement et qualité des eaux naturelles.

L'exercice de ces missions confirme l'implication croissante du SYDED dans le domaine de l'eau. Ainsi, désormais, celui-ci intervient d'une part, en tant qu'établissement public spécialisé de la qualité des milieux aquatiques et de l'appréciation des impacts polluants, et d'autre part en tant que service technique mutualisé pour les collectivités ayant en charge la gestion des eaux de baignades.

2018 est la première année complète de fonctionnement du Service Eau qui regroupe les cellules "assainissement", "eaux naturelles" et "eau potable".

À noter que malgré une hausse des participations des collectivités adhérentes en 2018 et la poursuite de l'aménagement des interventions sur cette compétence, la baisse du financement du Département n'a pu être compensée. L'équilibre budgétaire a donc été atteint en utilisant une part de l'excédent cumulé des exercices précédents.



CONNAISSANCE DES EAUX NATURELLES

PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED réalise, en complémentarité avec les autres intervenants de ce domaine, des prélèvements et des analyses sur les eaux naturelles et interprète l'ensemble des données collectées sur le département dans le cadre des **différents réseaux de suivi de la qualité des milieux aquatiques**.

La finalité de ces suivis est de disposer d'**informations locales sur la qualité des milieux aquatiques**. Ces données sont "bancaarisées" puis utilisées par des organismes tels que l'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Établissements Publics Territoriaux de Bassin, le Département, le Parc Naturel Régional et les collectivités pour :

- identifier les opérations à entreprendre afin d'améliorer la qualité des eaux,
- évaluer l'efficacité des actions de lutte contre les pollutions : assainissement, agriculture, eaux de ruissellement...
- apporter des éléments factuels utilisés pour conduire la politique de l'eau à l'échelle du département ou des bassins versants.

Le SYDED, dans le cadre de cette compétence est également sollicité par les services de l'État pour apporter son **expertise dans l'élaboration des Plans d'Actions Opérationnelles Territorialisées (PAOT)**. Ces outils élaborés par la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN) regroupent les opérations à mettre en œuvre pour atteindre le bon état des eaux conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016 – 2021 (SDAGE) et au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Célé (SAGE Célé).

En interne et plus particulièrement dans le cadre de l'assistance aux projets d'assainissement et d'eau potable, l'expertise détenue aujourd'hui par le SYDED dans le domaine de la qualité des eaux naturelles permet d'**optimiser les travaux des collectivités** en conciliant respect de l'environnement aquatique et faisabilité économique, notamment en argumentant sur la notion de "coût disproportionné".

En complément de ces opérations, le SYDED peut réaliser diverses **interventions spécifiques**, à la demande de communes ou de groupes de communes compétents en matière de gestion des milieux aquatiques.

CONTEXTE

Il existe dans le département **plusieurs dispositifs** permettant de mesurer régulièrement la qualité des eaux au moyen de prélèvements réguliers et d'analyses.

Ces dispositifs ont des finalités ou objectifs différents qui peuvent être classés dans 3 catégories :



- finalité patrimoniale :

terme employé dans l'article 1 de la Loi sur l'eau pour insister sur la nécessité de préserver la richesse et le capital ressource existant pour les générations futures. Différents réseaux de mesure sont conçus afin d'évaluer l'état général des eaux. Ils sont pérennes et doivent être représentatifs des diverses situations rencontrées.

- finalité de gestion :

concerne plus particulièrement les sites présentant des altérations liées à des pollutions. Cette surveillance a vocation à s'interrompre dès que le cours d'eau recouvrera une qualité satisfaisante.

- finalité réglementaire :

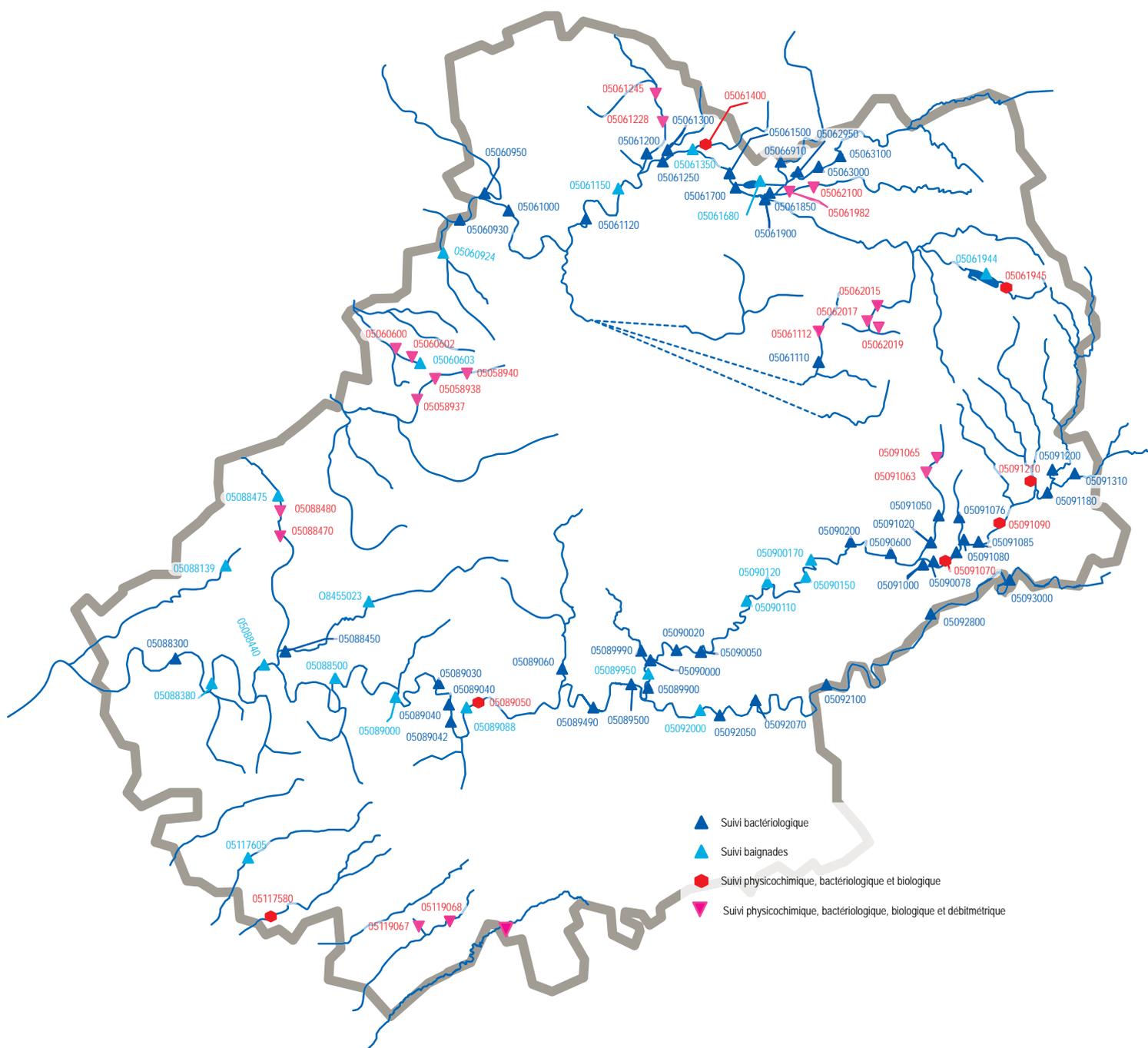
cette catégorie concerne principalement l'usage baignade. En effet, toute pollution peut présenter des risques pour la santé. Ce contrôle est diligenté par le Ministère de la Santé.

Le SYDED intervient principalement sur les réseaux de mesure à vocation patrimoniale et de gestion.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) a été adopté le 1^{er} décembre 2015 pour la période 2016 - 2021. Il définit pour 6 ans les priorités de la politique de l'eau sur le bassin Adour-Garonne afin d'atteindre le bon état des eaux tel que fixé par la Directive-cadre en s'appuyant sur 4 orientations majeures :

- Créer les conditions de gouvernance favorables,
- Réduire les pollutions,
- Améliorer la gestion quantitative,
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques.

Carte des différents sites de prélèvements sur les eaux superficielles



Dans un souci d'optimisation et de complémentarité, le SYDED s'efforce de coordonner ses interventions avec l'ensemble des autres réseaux existants. D'autres réseaux viennent compléter ce suivi local. L'ensemble des données est consultable par internet. Pour les eaux superficielles, 3 sites peuvent être interrogés :

- <http://adour-garonne.eaufrance.fr> : site de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui propose les données sur l'ensemble du bassin,
- <http://baignades.sante.gouv.fr> : site du Ministère de la Santé, qui présente les données du contrôle sanitaire réalisé sur les eaux de baignade,
- <http://www.infeauloisirs.fr> : pour toutes les données relatives à la qualité des eaux pour la pratique des loisirs aquatiques et de la baignade.

Pour les eaux souterraines, il existe également un site, <http://www.adeseaufrance.fr>, où l'on retrouve des données sur la ressource patrimoniale.

L'illustration ci-dessous résume le contexte des interventions du domaine de la connaissance des eaux naturelles.



ADHÉSIONS

Le suivi départemental des eaux naturelles a été mis en place dès 1998 par le Département en cofinancement avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Aujourd'hui, le SYDED est devenu l'opérateur de ce suivi qui s'est enrichi suite à la mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Célé. Cette mission compte donc 2 adhérents :

- Le Département pour le Réseau Complémentaire Départemental (RCD),
- Le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé (SMBRC) pour le réseau de connaissance territoriale de son bassin (RTSAGE Célé).

Par ailleurs, la collectivité de Martel a bénéficié d'une intervention programmée dans le cadre de ces réseaux.

Connaissance des eaux naturelles

○ Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé

○ Département



Le suivi de la qualité des eaux naturelles apporte des données sur différentes familles de paramètres :

- **la physico-chimie** : qui regroupe entre autres les matières organiques et les différentes formes de l'azote et du phosphore,
- **la bactériologie** : avec le comptage des germes qui témoignent de contamination fécale,
- **les pesticides** : qui désignent les substances naturelles ou de synthèse capables de contrôler, d'attirer, de repousser, de détruire ou de s'opposer au développement des organismes vivants,
- **la biologie** : avec le recensement d'invertébrés aquatiques ou de diatomées, le peuplement en microalgues et plus particulièrement les cyanobactéries.

989
prélèvements
25 700
résultats d'analyses
19
suivis biologiques

Les molécules émergentes (médicaments, perturbateurs endocriniens...) ne sont pas, à ce jour, mesurées dans le cadre de ces réseaux. En effet, l'état des connaissances sur ces "polluants nouveaux" n'est toujours pas suffisant pour qu'ils soient intégrés en routine dans tous les programmes de surveillance : très grand nombre de molécules, coûts analytiques élevés, techniques analytiques à simplifier, méconnaissance de l'impact sur le milieu au regard des concentrations mesurées, et des effets combinés des molécules...

■ LE RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DÉPARTEMENTAL DE CONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES (RCD - ESU)

Complémentaire au réseau national de contrôle et de surveillance (RCS - ESU), qui est géré directement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Par rapport à 2017, le programme a été adapté comme suit :

- Amélioration de la représentativité du suivi sur le Célé en aval de Bagnac-sur-Célé en utilisant un nouveau site de prélèvement,
- Renforcement du suivi des produits phytosanitaires sur le Célé à Prentegarde,
- Augmentation du nombre d'analyses des cyanobactéries en laboratoire sur Lamothe-Fénelon et le Tolerne, afin d'être en capacité de bien suivre une éventuelle prolifération,
- Ajout d'un suivi physicochimique sur le ruisseau du Planioles, avec comme objectif d'appréhender l'effet de la mise en service de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Planioles.
- Arrêt du suivi de l'Ouyse en amont de Belcastel (index : 05061050), pour éviter des mesures en doublon avec le réseau de l'Agence de l'eau.

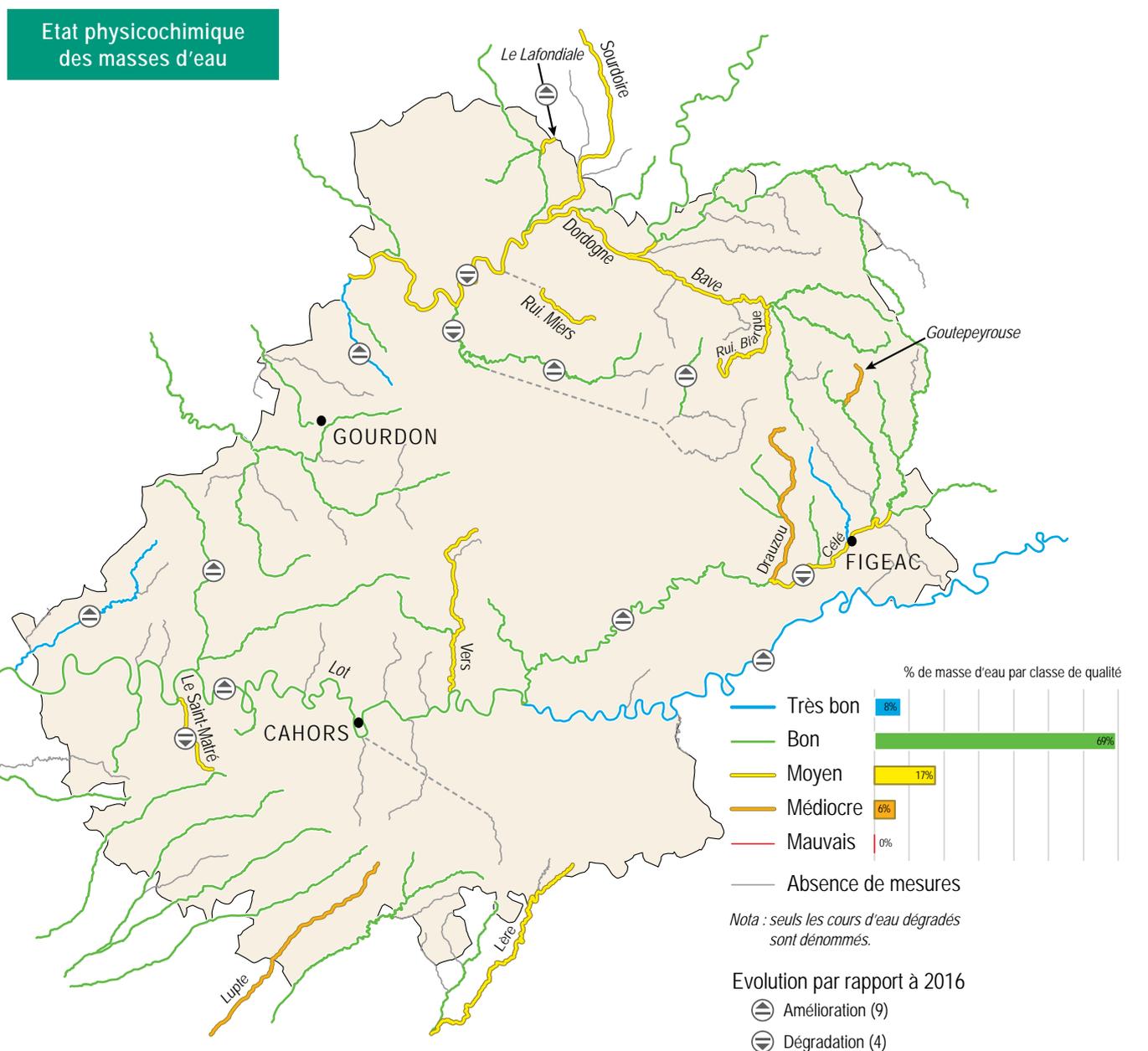
726 prélèvements ont été réalisés pour 15 900 résultats analytiques bactériologiques, physico-chimiques, cyanobactéries et produits phytosanitaires et 5 déterminations d'indices biologiques.



La Directive européenne Cadre sur l'Eau de 2000 établit un découpage des cours d'eau en plusieurs tronçons de caractéristiques naturelles homogènes appelés "masse d'eau" et fixe pour chacune d'entre elles l'objectif d'atteindre le "bon état" ou le "bon potentiel" écologique qui correspond à un bon fonctionnement de l'écosystème aquatique.

Cet état s'évalue avec la combinaison de résultats physicochimiques (nitrates, oxygène dissous...), biologiques (analyses des peuplements de macro invertébrés, poissons...) et de polluants spécifiques au bassin Adour-Garonne (produits phytosanitaires, hydrocarbures, métaux...).

La carte ci-dessous ne présente que l'état physicochimique des 46 masses d'eau bénéficiant d'un suivi au niveau de stations dites représentatives parmi les 110 que compte le département. Pour l'année de référence 2017 (soit la combinaison des données qualité de 2015-2016-2017), 13 masses d'eau apparaissent comme dégradées avec un état allant de moyen à médiocre.



Dans une grande majorité (77 % des masses d'eaux), la qualité physico-chimique des eaux est au moins bonne. Les familles de paramètres qui altèrent la qualité des eaux par masses d'eaux en classe moyenne à mauvaise sont :

- La température de l'eau : la Dordogne aval, le Vers et le Célé moyen.
- Les matières organiques : le Drauzou, le ruisseau de Goutepeyrouse, La Lère, la Biarque, le ruisseau de Miers et le Lafondiale.
- Les matières phosphorées : la Bave aval, la Sourdoire, La Lère, le ruisseau de Saint-Matré, la Lupte et la Biarque.
- Les matières azotées : le ruisseau de Saint-Matré.

■ LE RÉSEAU TERRITORIAL DU SAGE CÉLÉ (RTSAGE CÉLÉ)



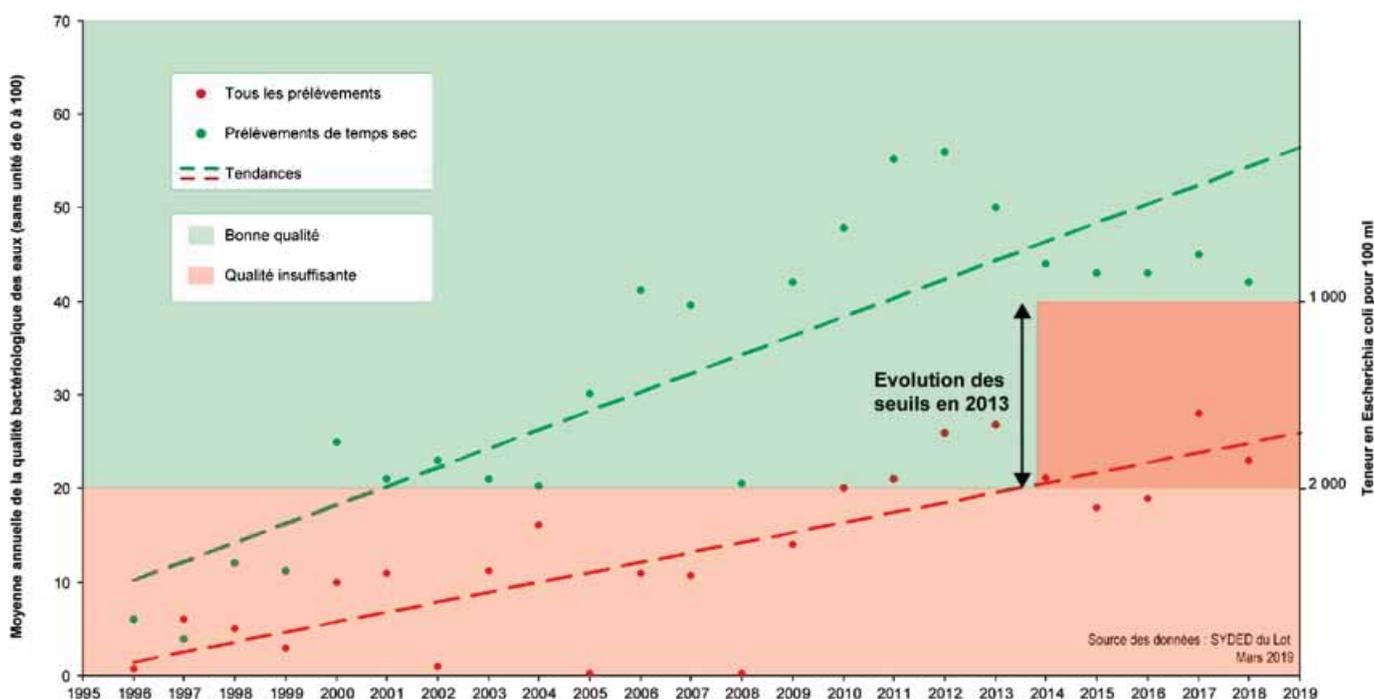
Syndicat du bassin
de la Rance et du Célé

Ce programme, établi en collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, s'inscrit pour sa sixième année de réalisation dans un contexte d'apport de connaissances sur des secteurs n'ayant pas déjà fait l'objet de suivi ou présentant des pollutions dont les origines sont à préciser.

Depuis 2015, ce réseau s'est renforcé sur le suivi physico-chimique. Il comprend cette année **145 prélèvements d'eaux superficielles pour 4 785 résultats** physico-chimiques, bactériologiques et produits phytosanitaires, et 4 déterminations d'indices biologiques.

Ce programme s'attache à intégrer toutes les données existantes, provenant des autres réseaux départementaux et nationaux, afin de disposer chaque année d'un état des lieux exhaustif de la qualité des milieux aquatiques, indispensable au pilotage du SAGE.

Le graphique ci-dessous présente la tendance d'évolution de la qualité bactériologique des eaux du Célé depuis 1996.



Sur la période, les améliorations sont continues, quelle que soit la météorologie. La qualité moyenne passe de 1 à 23, soit en termes de contamination bactériologique une baisse de l'ordre de 6 500 Escherichia coli pour 100 ml. En temps sec c'est une réduction de 2 000 Escherichia coli pour 100 ml qui est mesurée.

Néanmoins, 2018 est moins favorable que 2017, principalement en raison du contexte hydro climatique qui génère une légère augmentation des contaminations bactériologiques des eaux du Célé.

PROJETS

- Maintenir le niveau d'intervention dans un contexte financier contraint.
- Poursuivre le virage vers un réseau d'usage en intégrant par exemple les besoins en eau potable, des mesures de débit et des données de suivis hydro morphologiques.
- Dématérialiser l'ensemble des demandes et échanges de données avec le laboratoire départemental du Lot.

ASSISTANCE À LA GESTION DES EAUX DE LOISIRS

PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED assure une **assistance technique et administrative** pour le compte des communes ou groupements de communes compétents en matière d'eaux de baignade ou assurant la fonction de Personne Responsable d'une Eau de Baignade (PREB).

Assurant cette Assistance Technique aux Personnes Responsables d'une Eau de Baignade (ATPREB), le SYDED se positionne de fait comme le **service technique mutualisé et spécialisé** des collectivités adhérentes gestionnaires d'une eau de baignade.

Le SYDED gère également, pour le compte du Département, le **fonctionnement du dispositif Inf'eau loisirs** d'information quotidienne sur la qualité des eaux des 350 km de rivières du territoire départemental utilisées en période estivale pour les loisirs aquatiques.

Ce dispositif bénéficie aux professionnels du tourisme, au grand public et à l'ensemble des collectivités riveraines.

CONTEXTE

La baignade de pleine nature constitue un atout touristique important pour le département du Lot.

23 sites recensés se complètent pour offrir des baignades authentiques et d'autres, plus aménagées et sécurisées. Dans tous les cas, la qualité de l'eau est gérée au quotidien par les PREB avec l'assistance technique du SYDED afin de garantir une qualité d'eau optimale et conforme aux exigences sanitaires.

En dehors de ces sites officiellement recensés, les activités aquatiques se pratiquent également de façon diffuse au fil de l'eau et sont bien souvent associées au canoë ou à la navigation fluviale. La qualité de l'eau prévue pour la journée sur ces parcours est diffusée sous forme de communiqués par le dispositif Inf'eau loisirs chaque matin dès 10 heures du 15 juin au 15 septembre.



ADHÉSIONS

Assistance à la gestion des eaux de baignade

 Commune gestionnaire de baignade recensée

 EPCI gestionnaire de baignade recensée

Commune de Brengues

Commune de Cabrerets

Commune de Cahors

Commune de Castelfranc

Commune de Cazals

Commune de Douelle

Commune d'Espagnac Sainte Eulalie

Commune de Frayssinet le Gélât

Commune de Gourdon

Commune de Lamothe Fénelon

Commune de Luzech

Commune de Marcihac-sur-Célé

Commune de Martel

Commune de nouvelle de Montcuq-en-Quercy

Commune d'Orniac

Commune de Puy-l'Evêque

Commune de Saint-Sulpice

Commune de Saint-Cirq-La popie

Commune de Saulliac-sur-Célé

Commune de Souillac

Commune de Tauriac

Commune de Vayrac

Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Syndicat de Gestion du Lac du Tolerme



Pour cette compétence, le taux d'adhésion est de 100 %. L'ensemble des collectivités du département disposant d'une baignade recensée, qu'elle soit aménagée ou non, adhère à l'assistance technique proposée par le SYDED.

BILAN DES INTERVENTIONS DE BASE

■ ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PERSONNES RESPONSABLES D'UNE EAU DE BAINADE (ATPREB)

Pour la saison 2018, ce sont 23 baignades (14 aménagées et surveillées et 9 non aménagées) qui ont été recensées officiellement et gérées avec l'assistance technique du SYDED. Le nombre de sites est identique à la saison 2017.

Comme chaque année, une visite de toutes les baignades a été réalisée afin de distribuer le carnet d'observations et sensibiliser les surveillants de baignade et les personnes réalisant les observations à l'importance de suivre des indicateurs « simples » comme la couleur de l'eau, la température, la transparence afin d'anticiper d'éventuelles variations de qualité d'eau.

Les 23 fiches de synthèse des profils de baignade ont été mises à jour puis transmises à l'ARS et aux responsables de baignade. Nouveauté 2018, ces fiches sont téléchargeables sur le site www.baignades.sante.gouv.fr.

Deux profils de baignade ont été actualisés :

- le Célé à Sauliac-sur-Célé,
- la Dordogne à Gluges.

Durant la saison 2018, l'ATPREB a produit et diffusé quotidiennement des prévisions sur la qualité de l'eau, recommandé 123 jours de fermetures préventives cumulés sur l'ensemble des sites réparti comme suit :

- 66 jours pour les baignades du Célé ;
- 37 jours pour les baignades du Lot ;
- 17 jours pour les baignades de la Dordogne ;
- 3 jours pour les baignades en plans d'eau.

The screenshot shows the 'Eaux de baignade' website interface. At the top, there's a navigation bar with 'Eaux de baignade' and various icons. Below, the specific page for 'PLAGE ST CIRQ' is displayed, including the department 'LOT' and commune 'SAINT-CIRQ-LAPOPIE'. A map shows the location of the site. A legend indicates water quality levels: 'Site dont l'eau est d'excellente qualité' (blue), 'Site dont l'eau est de bonne qualité' (green), 'Site dont l'eau est de qualité suffisante' (yellow), and 'Site dont l'eau est de qualité insuffisante' (red). A 'Profil du site de baignade' section shows a historical table of water quality assessments from 2015 to 2018. The table shows that the site was classified as 'Suffisant' (yellow) in 2015, 2016, and 2017, and 'Bon' (green) in 2018. The table also indicates the number of days of preventive closures for each year.

Année	2015	2016	2017	2018
Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2015	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Bon
Excédents	0	0	0	0
Insuffisance	0	0	0	0
Insuffisance de préventives	0	0	0	0
Non suite	0	0	0	0
Fermetures de préventives	0	0	0	0

Faits marquants de la saison 2018

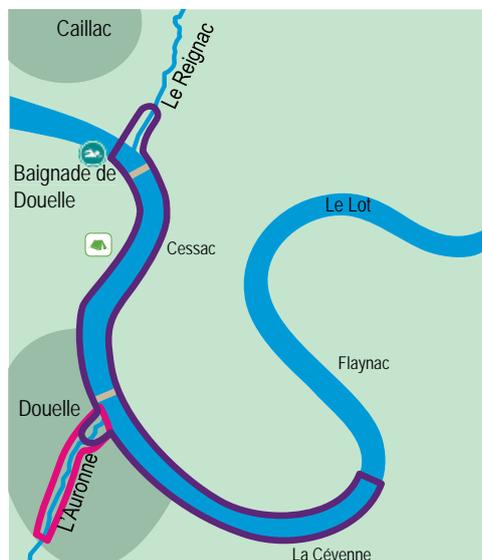
La commune de Montcuq en Quercy-Blanc, gestionnaire de la baignade du plan d'eau de Montcuq a obtenu la labellisation « Pavillon Bleu ». À noter que dans cette démarche, les animateurs du SYDED sont intervenus sur le volet gestion des déchets.



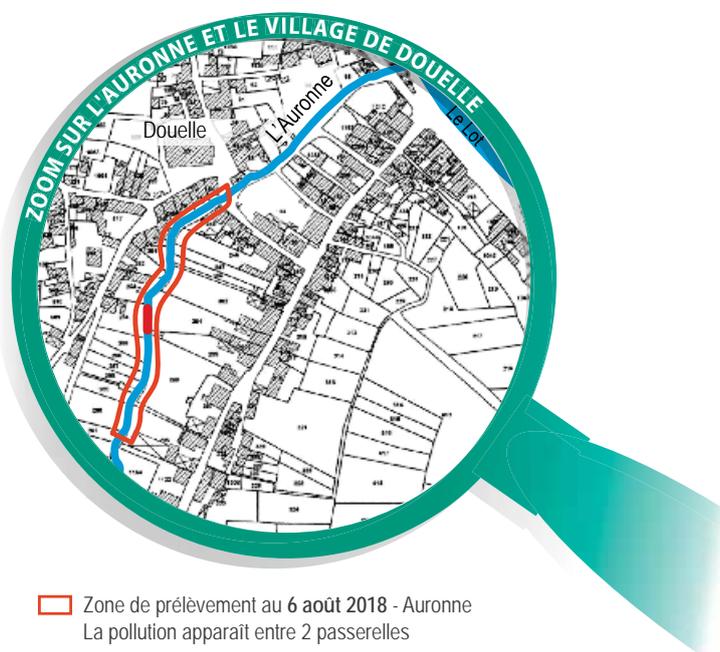
Retour sur la pollution sur la baignade de Douelle :

Le contrôle sanitaire du 23 juillet a mis en évidence une concentration non conforme en entérocoques à la baignade (994 entérocoques/100ml). Le SYDED a réalisé des investigations et analyses complémentaires, il s'avère que deux problèmes se cumulaient :

- La fréquentation régulière de chevaux au niveau de la baignade → la sensibilisation des personnes a permis de faire cesser cette pratique, une information spécifique a également été diffusée à tous les autres responsables de baignade du département.
- Une casse sur le réseau de collecte des eaux usées domestiques dans le bourg le long du ruisseau d'Auronne. La recherche de la source de pollution a permis de délimiter un secteur restreint dans lequel se situerait la casse → la prochaine étape consiste pour la collectivité à réaliser un passage caméra dans le réseau et faire les éventuels travaux de réparation nécessaire.



- Zone de prélèvement au 26 juillet 2018 - Lot, Reignac et Aurnonne.
 9 prélèvements : à l'exception de celui effectué sur l'Aurnonne, la contamination bactériologique des eaux des sites prélevés est faible
- Zone de prélèvement au 31 juillet et 2 août 2018 - Aurnonne
 La pollution sur le ruisseau est confirmée et une zone est délimitée



- Zone de prélèvement au 6 août 2018 - Aurnonne
 La pollution apparaît entre 2 passerelles
- Zone de prélèvement au 8 août 2018 - Aurnonne
 La pollution apparaît sous un mur en pierre

■ CLASSEMENTS OFFICIELS 2018

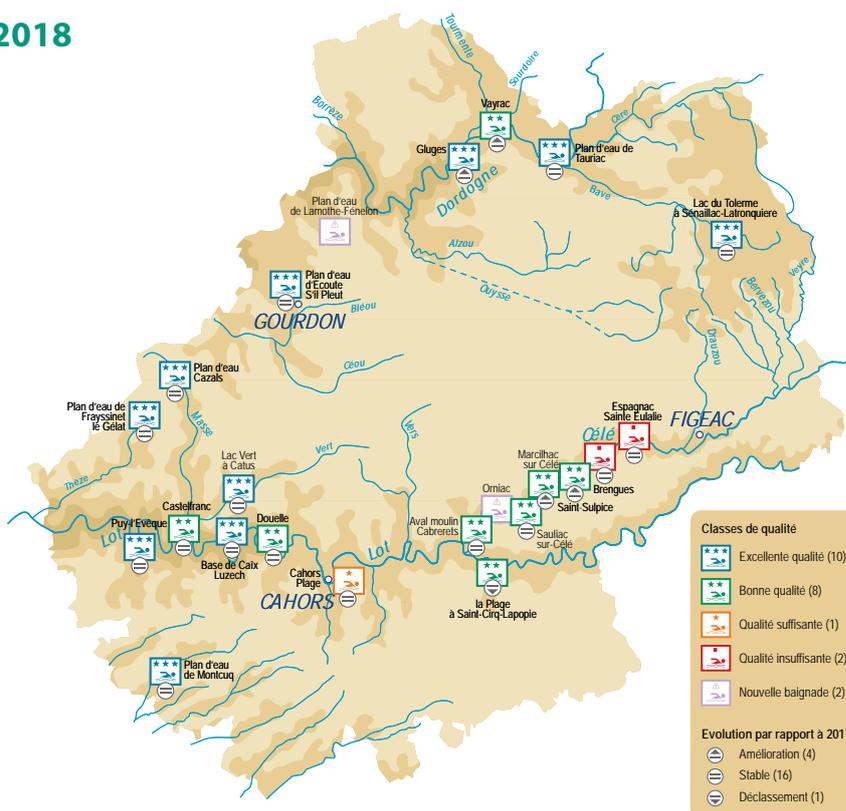
Les mesures de gestion étant efficaces (fermetures préventives à bon escient), l'ARS a pu écarter deux valeurs du contrôle sanitaire dans le calcul du classement 2018.

Dans la mesure où le classement 2017 de la baignade de Saint-Sulpice était à la limite de l'insuffisant, l'ARS a renforcé le contrôle sanitaire sur cette baignade avec 3 prélèvements supplémentaires.

Les baignades de Saint-Sulpice, Marcilhac-sur-Célé et Vayrac sont repassées en bonne qualité.

La baignade de Saint-Cirq-Lapopie est déclassée en bonne qualité à cause de la contamination aux entérocoques de 2017 et de valeurs fluctuantes en 2018.

Les baignades de Brengues et Espagnac-Sainte-Eulalie restent classées en qualité insuffisante.



■ ANIMATION ET SUIVI DES PROFILS DE BAINNADE

Dans la continuité de l'étude achevée en 2017, un dossier a été élaboré en partenariat avec les services de l'Agence de l'eau Adour-Garonne afin de poursuivre les actualisations de profils de baignade et la recherche des sources de pollution sur certaines baignades. Ainsi, une étude d'un montant total de 60 000 € a été validée avec un financement de l'Agence à hauteur de 50 %.

Pour ce qui concerne la baignade de Saint-Cirq-Lapopie, le suivi spécifique réalisé en 2018 a mis en évidence la persistance d'une contamination bactériologique aux entérocoques en l'absence d'E.coli, même si le seuil réglementaire n'est pas franchi. D'autres investigations ont été menées : installation d'un appareil automatique d'analyse de la concentration en entérocoques et recherche de l'origine des bactéries par analyse de l'ADN (acide désoxyribonucléique, présent dans le noyau des cellules vivantes et porteur des caractéristiques génétiques).

Le Tolermé a fait l'objet d'une synthèse exhaustive des données de qualité des eaux disponibles. D'après ce regroupement de résultats, il a été constaté un possible lien entre l'élévation de la température des eaux du fond du lac et la prolifération en cyanobactéries. Cette relation nécessitera d'être étudiée dans les années à venir pour être totalement confirmée.

■ DISPOSITIF INF'EAU LOISIRS

Le dispositif Inf'eau loisirs a fonctionné tous les jours du 14/06/2018 au 15/09/2018. Pour cette saison, 3 agents se sont relayés pour assurer les permanences des week-ends avec le renfort d'une stagiaire la semaine.

Les communiqués Inf'eau loisirs ont évolué pour intégrer une carte illustrant la qualité de l'eau prévue pour la journée.

À noter que la liste de diffusion quotidienne des informations grand public a été élargie. Le premier communiqué envoyé a également permis de rappeler le principe du dispositif et de diffuser un article « clef en main » sur Inf'eau loisirs pour réutilisation par les destinataires sur leurs propres supports de communication.

■ OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

La saison de baignade a été lancée officiellement le 27 juin au plan d'eau de Montcuq.

Une intervention lors de la 2e journée régionale du tourisme fluvial à Cahors le 5 octobre 2018 dans le cadre de l'atelier 2 « Problématiques environnementales liées à l'eau : une opportunité à saisir pour les destinations fluviales ? » a permis d'exposer les interventions du SYDED s'inscrivant dans cette thématique.

COMMUNIQUE DU VENDREDI 24 AOUT 2018
- RIVIERE CELE -

Ce communiqué, mis à jour tous les matins à partir de 10 heures ne peut pas prévenir des pollutions accidentelles et ne saurait par ailleurs se substituer aux mesures de sauvegarde officielles que les maires pourraient être amenés à prendre localement.

Pour cet après-midi, la tendance météorologique est à un temps nuageux avec risque d'averses. La température maximale de l'air sera comprise entre 22 et 27 °C.

Pour demain il est prévu un temps nuageux.

Ce matin, la température de l'eau du Célé était de 21,1 °C à Cabrerets. Le débit du Célé était de 2,6 m3/s à Figeac et de 2,9 m3/s à Omzac, (soit une hauteur d'eau de 1,03 m), il est bas et restera stable durant la journée.

Pour cet après-midi
Un risque d'alerte temporaire de la qualité des eaux du Célé est présent sur le tronçon allant de Figeac à Espagnac. Il est recommandé de pratiquer les activités aquatiques en dehors de ce secteur.

Pour demain
Le retour à une eau de bonne qualité est envisageable demain.

La rivière est un milieu vivant. Respectons-la en ne laissant pas trace de notre passage.
Bon séjour !

Legende
Eau de bonne qualité
Dégradation temporaire
Dégradation permanente
Alerte
Détournement

Le communiqué édité par le SYDED est à disposition sur son site internet. Il est mis à jour en fonction des données de la qualité de l'eau. En cas de pollution accidentelle, l'Agence de l'eau Adour-Garonne sera informée et pourra intervenir. Le communiqué est mis à jour en fonction des données de la qualité de l'eau. En cas de pollution accidentelle, l'Agence de l'eau Adour-Garonne sera informée et pourra intervenir. Le communiqué est mis à jour en fonction des données de la qualité de l'eau. En cas de pollution accidentelle, l'Agence de l'eau Adour-Garonne sera informée et pourra intervenir.

SYDED du Lot - service Eau • Tél. : 05 65 21 22 16 • Fax : 05 65 21 54 31 • E-mail : info@sydedlot.fr

PROJETS

- Participer à la fête de la rivière les 22 et 23 juin 2019, en tant qu'invité d'honneur.
- Amorcer une discussion avec l'ARS sur le devenir de la baignade d'Espagnac-Sainte-Eulalie.
- Faire évoluer la base météo pour intégrer les modifications des fichiers transmis par Météo France.
- Accompagner les animateurs du SYDED pour améliorer la gestion des déchets sur les sites de baignade.

BILAN DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

■ SUIVI DE L'EFFET DE LA MISE EN DÉRIVATION DU PLAN D'EAU DE LAMOTHE FÉNELON SUR LE MILIEU EN PARTENARIAT AVEC LE SMPVD

En 2015, la commune de Lamothe-Fénelon avait engagé une opération de vidange du plan d'eau communal et de déconnexion au ruisseau du Tournefeuille. Conformément à l'arrêté d'autorisation pour ces interventions, la collectivité a mis en place un suivi milieu post-déconnexion pour les années 2016, 2018 et 2020.

6 prélèvements pour analyses physicochimiques, 2 déterminations biologiques et 2 pêches électriques ont été réalisés.

Si la fonctionnalité du nouveau bras est bien confirmée, par contre, l'influence du plan d'eau sur l'aval est nette au niveau piscicole. Concernant les plantes invasives, la gestion active est toujours d'actualité.

■ DÉVELOPPEMENT DE CYANOBACTÉRIES SUR LE PLAN D'EAU DU SURGIÉ

Des proliférations de cyanobactéries ont été constatées en fin de saison estivale sur ce plan d'eau. Ces organismes qui se développent dans tous les milieux aquatiques peuvent produire des toxines et être potentiellement dangereux même par simple contact.

Un maximum de 2 100 000 cellules/ml a été mesuré sur le plan d'eau du Surgié, alors que le seuil d'alerte est à 100 000. Il n'a cependant pas été mis en évidence de toxines.

■ SUIVI DE L'IMPACT EN TEMPS SEC DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT DE FIGEAC

66 prélèvements et analyses bactériologiques ont ainsi été effectués.

Après deux années de suivi : l'impact du système de collecte se confirme, alors que celui de la station de traitement des eaux usées demeure bien moins significatif. À partir de ces résultats, il s'avère que l'impact modélisé de cette agglomération sur la qualité des baignades en aval est acceptable.

Ces résultats ont permis d'établir un outil d'aide à la décision de la collectivité, qui lui permettra en fonction des concentrations en E. coli mesurées sur la rivière d'orienter la recherche d'un éventuel dysfonctionnement.

■ CARACTERISATION DES MOUSSES SUR LA MELVE

1 prélèvement avec des analyses chimiques complètes et un test de toxicité ont été effectués. Les résultats indiqueraient plus la présence d'écumes que de mousses induites par des activités humaines. Cette hypothèse sera à confirmer en 2019 si réapparition de ce phénomène.

■ SUIVIS SUR LA GRAVIÈRE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE ET LA SAGNE A CABRERETS DANS LE CADRE DES TRAVAUX CONDUITS PAR LE SMBRC

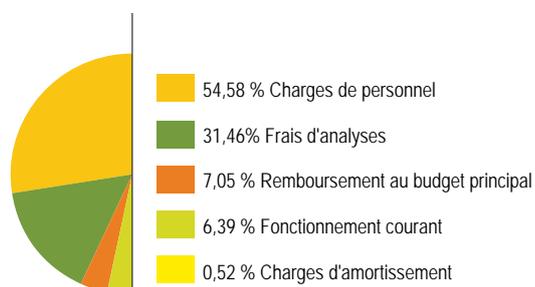
Gravière d'Espagnac Sainte Eulalie : mortalité piscicole en grande partie liée à une prolifération de cyanobactéries benthiques génératrices d'anatoxines. L'analyse de cette toxine a pu être menée grâce à des essais dans le cadre de la gestion des baignades à l'aide d'un matériel de test de type « bandelette » développé pour l'analyse quantitative des anatoxines. Ces résultats ont contraint le SMBRC à revoir le projet de réhabilitation de cette gravière.

La Sagne à Cabrerets : réalisation de mesures de terrain pour approcher les effets des seuils de tuf sur la qualité des eaux. Ce suivi a contribué à une meilleure acceptation sociale des travaux d'effacement de certains de ces seuils.

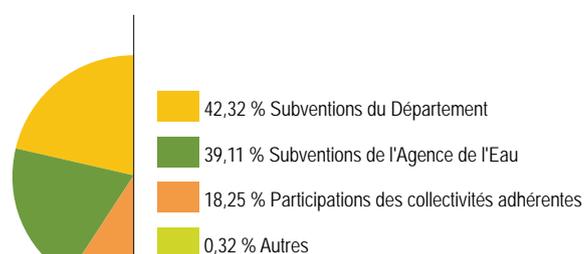


BILAN FINANCIER

DÉPENSES : 306 391 €



RECETTES : 303 926 €



Tarifs 2018 :
Délibération 2018-CS1-005

EAUX NATURELLES

Assistance à la gestion des eaux de baignades		Tarifs H.T. /site recensé
	De 50 à 499 hab.	800 €
	De 500 à 999 hab.	880 €
	De 1 000 à 1 999 hab.	960 €
	De 2 000 à 4 999 hab.	1 040 €
	De 5 000 à 49 999 hab.	1 120 €
	50 000 hab. et plus	1 200 €

Connaissance des eaux naturelles		Tarifs H.T.
Interventions spécifiques	Études particulières - Intervenant technique	500 €/jour 250 €/demi-journée
	Prélèvements	500 €/jour 250 €/demi-journée
	Analyses	Tarif du laboratoire

En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Animations scolaires

Les interventions dans les classes restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Ces opérations se font dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot et sont réalisées uniquement à la demande des enseignants.

Les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires.

Destinées aux classes de CM, ces interventions portent sur trois thématiques : les déchets, le compostage et l'eau.

En 2018, une nouvelle animation sur le thème du gaspillage alimentaire a été proposée aux classes de 6^e. Après une phase de test couronnée de succès, elle est désormais accessible à l'ensemble des collèges.

Visites des bases de valorisation

Les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets sont complétées de manière concrète par des visites des 3 centres de tri. Dans ce cadre, le SYDED prend en charge les frais de transport.



À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

→ 82 visites (soit 1 894 visiteurs)



Animation déchets

→ 56 classes

(soit 1 288 élèves sensibilisés)



Animation eau

→ 51 classes

(soit 1 169 élèves sensibilisés)



Animation compostage

→ 22 classes

(soit 474 élèves sensibilisés)



Animation anti-gaspillage alimentaire

→ 21 classes

(soit 447 élèves sensibilisés)

POUR LE GRAND PUBLIC

Campagne de sensibilisation sur les erreurs de tri

Le thème principal de la communication en 2018 a visé les erreurs de tri les plus graves, qui portent atteinte à la sécurité et aux conditions de travail des agents dans les centres de tri : les aiguilles, le verre, les protections hygiéniques, les restes de repas, les cadavres d'animaux, les vêtements et les déchets poussiéreux.

Pour sensibiliser les usagers à cette problématique et réduire la présence de ces « intrus » parmi les déchets recyclables, une série d'outils et actions a été réalisée tout au long de l'année :

- dossier principal du journal SYnergies de janvier et juillet (voir ci-dessous),
- deux campagnes d'affichage sur les abribus du département (photo ci-contre),
- panneaux amovibles pour les points de collecte présentant ces erreurs de tri,
- panneau déroulant pour stand sur les manifestations,
- parutions sur le site internet et dans les médias locaux,
- série de 6 spots vidéo, notamment pour diffusion dans les cinémas du département, sur les réseaux sociaux et le site internet.



SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED (91 000 exemplaires)

Ce support d'information écrite est diffusé dans tous les foyers du territoire.

Le dossier principal des deux numéros a été consacré au thème phare de l'année :

En janvier - "Le tri, après vous, c'est nous ?" : présentation des principales erreurs de tri et de leur impact sur le cadre de travail des agents, ainsi que rappel des consignes avec l'insertion du nouveau Guide du tri,

En juillet - "En vacances, je trie aussi !" : par un ton rédactionnel et une présentation graphique décalés, transmission de messages clés sur le tri et les moyens de réduire les déchets, y compris pendant le temps des loisirs.

Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand/animation/jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Raid urbain, Cahors
- Célé'T, Figeac
- Pique-nique 0 déchet, lac de Montcuq
- Fêtes de la science et de la rivière, Cahors
- Semaine du développement durable
- Semaine de la réduction des déchets
- Salon de l'habitat, Cahors
- Foire exposition, Figeac



Création d'une page Facebook

Pour compléter les canaux de communication, en particulier à l'attention du public plus jeune très attaché aux supports digitaux, cette page Facebook diffuse 2-3 fois par semaine de nouvelles publications en lien avec les actualités du SYDED ou de ses partenaires : animations/stand, événements éco-responsables, articles/points presse, recrutements...



Création d'une signalétique pour les semi-remorques.

Après une phase de test, le SYDED s'est doté de deux semi-remorques, destinées à transférer divers matériaux d'un site à l'autre du territoire (bois issus des végétaux, plaquettes bois pour les chaufferies, déchets recyclables). Leurs parois ont été "habillées" par des visuels mettant en valeur l'environnement du Lot et l'engagement du SYDED pour sa préservation.



Promotion du tri des déchets "hors foyer"

- Prêt de matériel de tri pour les manifestations publiques

Cette démarche de sensibilisation du public au tri au-delà du cadre domestique répond à une réelle attente des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales.

Pour preuve, l'augmentation significative du nombre de demandes de prêt de matériel de tri de la part des organisateurs, notamment en lien avec le développement des manifestations adhérant à la charte « événement éco-responsable » proposée par le SYDED.



- Création d'une signalétique pour les sites "tourisme 0 déchet"

Pour inciter les gestionnaires de établissements accueillant des vacanciers à mettre en place le tri, une signalétique spécifique a été créée afin d'harmoniser les messages et retrouver une charte graphique commune sur le département. Dans un premier temps, ces supports sont fournis gratuitement : panneau pour les points de collecte, autocollants pour les conteneurs...



POUR DES PUBLICS CIBLES

Guide méthodologique contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective

Engagé depuis 2014 dans la problématique du gaspillage alimentaire, le SYDED a souhaité mettre à la disposition des gestionnaires de ce type de restauration sur le département (cantine scolaire, hospitalière, maison de retraite, administration...) un outil qui présente des actions pour agir contre ce phénomène et met en avant des expériences lotoises concrètes.



Guide pratique Déchetteries pour les professionnels

Comme les 29 déchetteries du SYDED sont accessibles aux professionnels, un nouveau document a été créé à leur attention pour clarifier les conditions d'accès, les catégories de déchets acceptés/refusés, ainsi que pour promouvoir les bonnes pratiques à adopter. Cette brochure est remise, à chaque client, en même temps que sa carte individuelle d'accès.



Perspectives pour l'année 2019

- Réaliser la signalétique du circuit de visite du nouveau centre de tri de Catus.
- Mener une campagne de communication générale pour inciter au recyclage du verre.

PRÉVENTION DES RISQUES

L'année 2018 a été une année de structuration de notre démarche qualité, sécurité et environnementale. En effet, dans la perspective d'une certification selon les normes internationales ISO 9001/2015, OHSAS 18001 et ISO 14001/2015, les procédures ont été revues pour assurer une meilleure prise en compte des risques : mise à jour de nos analyses environnementale et prévention des risques, formation des agents aux procédures d'urgence, nombreux audits internes y compris de fournisseurs, contrôle des installations, etc.

SANTÉ - SÉCURITÉ

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. À partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

Le CHSCT

La Délégation Unique du Personnel (DUP) a nommé 4 référents Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail. Les membres de la DUP se réunissent à minima 4 fois par an sous la présidence de la Direction en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité. En 2018, la DUP a également été amenée à analyser sur le terrain un accident du travail grave et à étudier la mise en place de la géolocalisation dans les véhicules.

L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

En 2018, la grille d'identification des risques a évolué afin de mettre en avant les situations dangereuses dont l'impact est différent entre un homme et une femme. Cette mesure découle de l'accord sur l'égalité homme/femme.

Le plan d'action sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir les accidents et les maladies professionnelles, mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

En 2018, des points d'accueil pour les visiteurs regroupant les équipements de protection à leur fournir et les consignes à leur décrire ont été mis en place sur les bases de valorisation des déchets et au siège.

La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité.

En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds propres.

En 2018, 68 agents ont été formés à la sécurité sur les thèmes de la conduite d'engins en sécurité, l'habilitation électrique...

ENVIRONNEMENT

Le SYDED a dû traiter 2 accidents environnementaux au cours de l'année 2018 : un incendie dans le silo bois de la chaufferie de Catus et une auto-inflammation de compost à Figeac. Ces accidents, très localisés, ont pu être traités et aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été relevée. Les services de l'État en ont été informés.

13 incidents environnementaux ont également été recensés dont plusieurs déversements accidentels (fuite hydraulique sur engin, renversement de cuve, etc.) ou malveillants de produits au sol. Tous ces incidents ont été circonscrits en interne et ont donné lieu à des actions correctives.

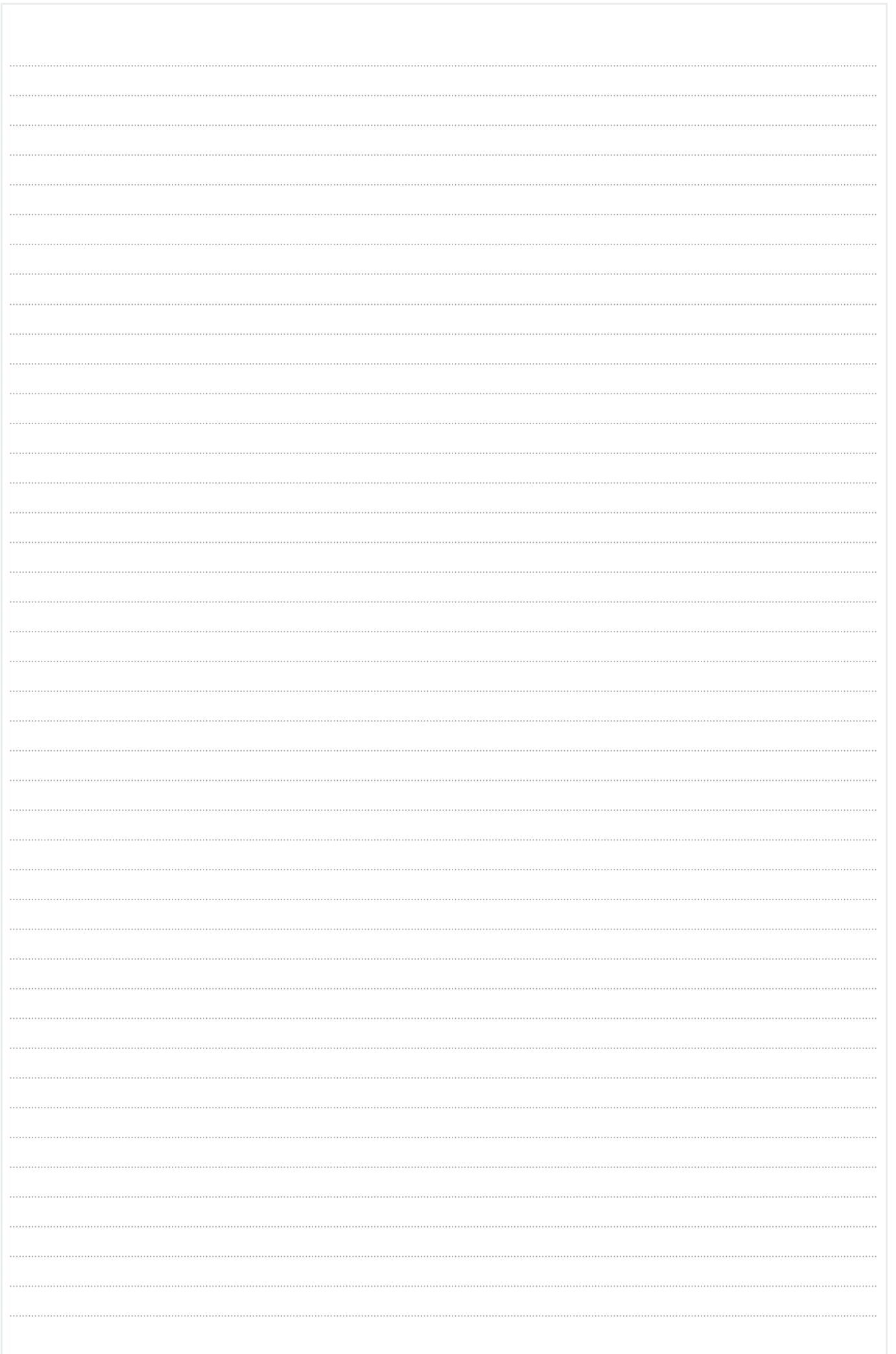
Au niveau administratif, le service Qualité Environnement a œuvré pour l'obtention des autorisations administratives nécessaires pour le futur centre de tri de déchets ménagers de Catus ainsi que pour l'agrandissement de l'ISDI de Lalbenque. À noter que, conformément aux évolutions réglementaires récentes, ces actions ont nécessité deux enquêtes publiques qui n'ont pas amené de contestations particulières.

Les services de l'État, très actifs, ont, par ailleurs, inspecté 14 ISDI, l'ISDND de Figeac (travaux de réhabilitation de l'ex Centre d'Enfouissement Technique afin de limiter l'impact environnemental) et le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste. Les actions menées pour répondre à différentes demandes de la DREAL s'inscrivent naturellement dans la démarche de certification qui devrait aboutir en 2019.



Notes :

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



LEXIQUE

ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles, qui a un rôle d'interface entre les agriculteurs, l'administration et les collectivités territoriales.

ADT du Lot : Agence de Développement Touristique du Lot, organisme officiel du Département chargé de préparer et de mettre en œuvre la politique départementale de développement touristique.

Anthropique : se dit d'un milieu ou espace au départ naturel qui a subi l'intervention de l'Homme.

ARS : Agence Régionale de Santé (ex. DDASS).

ATPREB : Assistance Technique aux Personnes Responsables des Eaux de Baignade.

Bassin versant : un bassin versant ou bassin hydrographique est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac.

Big Jump : journée européenne de la baignade, le Big Jump associe les citoyens au grand projet de restauration des milieux aquatiques européens. En 2015, cette manifestation a lieu le 142 juillet.

Bloom : ou efflorescence algale, est une prolifération rapide et importante d'algues qui se traduit par une coloration de l'eau.

Cyanobactéries : aussi appelées cyanophycées sont une sous-classe de bactéries, autrefois appelées "algues bleu-vert". On en connaît plus de 7500 espèces, réparties dans plus de 150 genres.

DCE : Directive Cadre Européenne de 2000.

Diatomées : microalgues unicellulaires planctoniques présentes dans tous les milieux aquatiques et enveloppées par un squelette externe siliceux, utilisées pour apprécier l'état biologique.

Eaux de baignade : eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

Ecotoxicologique : étude des conséquences écologiques de la pollution de l'environnement par les substances toxiques.

Efflorescence (algale) : augmentation rapide de la concentration d'une (ou de quelques) espèce(s) d'algues microscopiques dans un milieu aquatique. Cette augmentation de concentration se traduit généralement par une coloration de l'eau (rouge, brun-jaune ou vert).

Entente Lot : établissement public territorial du bassin du Lot qui regroupe cinq départements : Lozère, Cantal, Aveyron, Lot et Lot-et-Garonne.

EPIDOR : établissement public territorial du bassin de la Dordogne. Son action relève d'une mission d'intérêt général : agir pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

ESO : eaux souterraines.

ESU : eaux superficielles.

Indice de qualité : l'indice de qualité a été introduit par le Système d'Évaluation de la Qualité des cours d'Eaux, il permet d'obtenir une valeur qui varie de 100 (eau de très bonne qualité) à 0 (eau de mauvaise qualité).

Invertébrés aquatiques : invisibles au premier regard, les cours d'eau abritent de très nombreux petits animaux invertébrés : larves d'insectes, mollusques, crustacés, vers... Ils sont utilisés pour apprécier l'état biologique.

Micropolluants : substances susceptibles d'avoir une action toxique à faible dose.

Molécules émergentes : elles se répartissent dans 3 familles de substances :

- substances phytopharmaceutiques (pesticides),
- substances pharmaceutiques et autres émergents (médicament, produits de soins corporels, plastifiants...),
- substances dangereuses (métaux lourds...).

PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé.

PREB : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code de la Santé publique).

Profil de baignade : correspond à une identification et à une étude des sources de pollutions pouvant affecter la qualité de l'eau de baignade et présenter un risque pour la santé des baigneurs. Il permet de mieux gérer, de manière préventive, les contaminations éventuelles du site de baignade.

RCD : Réseau Complémentaire Départemental.

RCO : Réseau de Contrôle Opérationnel.

RCS : Réseau de Contrôle et de Surveillance.

Réseau IDEAL : Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local, association de collectivités locales ayant vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les collectivités adhérentes.

RHP : Réseau Hydrobiologique et Piscicole.

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, il décline à l'échelle d'un bassin versant les grandes orientations définies par le SDAGE. Un SAGE est actif sur le département du Lot, il s'applique sur les bassins de la Rance et du Célé.

SDAGE : le SDAGE est un plan d'action qui répond à l'obligation de résultat de la Directive Cadre Européenne sur l'eau pour atteindre le bon état des cours d'eau, lacs, nappes souterraines, estuaires et littoral en 3 cycles de gestion de 6 ans : 2010 – 2015, 2016 – 2021 et 2022 – 2027.

SPAC : Service Public d'Assainissement Collectif.

Toxicologique : qui a pour objet d'étudier les poisons, leurs effets sur l'organisme et leur identification.

Widget : petite application qui s'intègre à une page Web et qui peut également servir de lien, ou afficher des informations d'un autre site.

